

Compte-rendu réunion publique du 17 avril 2025 à St-Martin-La-Méanne

9 mai 2025

Sur initiative de quelques habitants du secteur, la salle du foyer rural a été mise à disposition à titre gratuit par la municipalité ; qu'elle en soit remerciée. Il s'agissait d'inviter les riverains à discuter du projet de nouveau mode de collecte et de facturation des Ordures ménagères, autrement appelé « Tarification Incitative » (TI) par l'ADEME (Agence de la maîtrise de l'énergie). Une quarantaine de personnes ont répondu présentes.

Introduction par les initiateurs de la réunion

Les initiateurs de la réunion présentent le projet voté par la communauté de communes le 19 mai 2022 sous différents angles :

- la problématique du coût : partout en France là où ça se met en place, le montant des factures explose,
- la suppression d'un service public efficace : stocker et transporter des ordures ménagères nécessite des équipements qui ne seront pas forcément achetés et utilisés par les particuliers,
- création de personnes vulnérables, en stigmatisant et pénalisant les personnes ayant besoin de soins particuliers comme des couches jetables, donc des volumes de poubelles différents,
- exacerbation de la vulnérabilité des personnes âgées et/ou handicapées
- dégâts environnementaux de l'électricité et de l'électronique totalement passés sous silence par l'ADEME

Questions posées et sujets abordés

- Lors de la réunion publique du 26 avril 2022 – obligatoire pour pouvoir voter la TI – la communauté de communes a fait venir une pointure en marketing de Paris, un expert en propagande. Pris de court sur le sujet, n'ayant que des informations de type marketing, la population n'a pas eu le temps de mesurer les tenants et les aboutissants du projet.
- c'est voté, ça va être installé, qu'est-ce qu'on peut faire ?
- comment ça va se passer pour la facturation ?
- on fait peser la responsabilité sur le citoyen en individualisant les risques
- ici c'est une zone rurale, on ne peut pas raisonner comme

dans les agglomérations

- on nous a vendu la baisse des coûts des ordures...
- essayer d'infléchir, être force de proposition, pas seulement s'opposer
- les élus de St-Martin ont voté « pour » le 19 mai 2022. La problématique du projet de ressource unique en eau potable avait accaparé toutes les forces des élus qui n'ont pas pu étudier correctement ce dossier sur les poubelles connectées.
- les élus ont été accompagnés par un Bureau d'Études, le même que celui pour l'agglomération de Tulle
- les remarques des élus (sur la pénalisation des personnes vulnérables par exemple) ont été entendues mais pas écoutées
- est-ce que les cartes électroniques qui seront distribuées permettront d'ouvrir n'importe quel container en XVD ?
- quelle est l'étude financière du nouveau système ?
- y a-t-il eu une étude d'impact ? La réponse est non.
- c'est surtout les industriels qui doivent trier, comparativement aux volumes des particuliers
- est-ce possible de revenir en arrière ?
- si une majorité d'élus de XVD (2/3 des communes représentant au moins 50 % de la population) le demande, la présidente remet en débat le sujet
- le projet de poubelles connectées nécessite des systèmes électroniques, de l'électricité, des antennes 4G et 5G, des data center, tous alimentés en électricité. Or, les dégâts environnementaux du numérique sont considérables : cela ne doit pas être passé sous silence.
- derrière la façade des bonnes intentions comme réduire le volume des poubelles, on voit poindre l'objectif de nous habituer à faire « clic, contrôle d'identité » pour chaque geste de la vie quotidienne. C'est l'agenda des partisans d'une gouvernance mondiale, ils ne se cachent pas. L'Union Européenne développe son « Portefeuille d'identité numérique Européen » qui remplacerait la carte d'identité française. La citoyenneté française disparaîtrait.
- et pour les touristes ? Ce qui aurait été répondu : chaque gîte aura sa carte électronique + on pourra acheter une carte électronique au bistrot du coin. À voir...
- Et pour les associations ? À Ventadour Egletons Monédières, la question a été posée au président de la comcom, pas de réponse.
- À Ventadour Egletons Monédières, aujourd'hui on efface les ardoises des plus démunis, de ceux qui ne peuvent pas payer ;

avec la carte électronique, ils ne pourront plus ouvrir les containers...

- à Ventadour Egletons Monédières, des caméras sont installées, afin d'identifier les personnes déposant hors container. Répression : amende de 400 € pour un dépôt hors container.
- à l'époque, on nous faisait jeter les déchets organiques dans la poubelle d'ordures ménagères, c'était considéré comme un progrès,
- c'est à la communauté de communes de se charger de la sensibilisation à la nécessité de réduire le volume de la poubelle noire,
- à Ventadour Egletons Monédières, financement d'un poste de maître composteur sur trois ans
- et les gens du voyage ?
- les caméras à Egletons : centre départemental de réception et de traitement des images. Argent public pour installer la société de la répression.
- l'histoire n'est pas encore écrite
- le problème n'est pas de réduire les déchets : la motivation est autre. Qu'est-ce qui est derrière ?
- La Vendée : ce sont les champions du tri et pourtant on leur impose une TI. Qu'est-ce que ça cache ?
- Dordogne : c'est un syndicat départemental (le seul en France). Plus la décision est éloignée des citoyens, moins c'est accessible et contrôlable. Risques accrus de malversation, tromperie, dévoiement du service public.
- Problème de la délégation à un Bureau d'Études : trop opaque, il faut remettre en cause la manière avec laquelle est mise en forme la délibération.
- En Ardèche, ils ont fait machine arrière.

- Dans les Pyrénées Orientales, on a pas vu l'ombre d'un tel projet de TI.

- L'esprit de solidarité disparaît ; plus on jette, plus on paye. Pour faire une comparaison, c'est comme si à l'hôpital, plus on était malade, plus on payait.

2 actions possibles sont envisagées :

- faire une lettre type dont chacun chacune pourra s'inspirer pour envoyer à notre maire.
- Faire une pétition.

Proposition de faire un compte-rendu de la réunion ; ceux qui veulent le recevoir et envisager une suite s'inscrivent sur une liste.